

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 24 février 2023

« HABITER Koenigshoffen », un nouveau dispositif pour rénover les logements et améliorer le cadre de vie du quartier

Afin d'accélérer la transformation écologique du quartier de Koenigshoffen et d'amplifier la rénovation de l'habitat privé, l'Eurométropole de Strasbourg en lien avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), lance « HABITER Koenigshoffen ». Ce dispositif prévoit des aides aux propriétaires privés du secteur et encourage en priorité : la rénovation énergétique des logements et des copropriétés, la remise sur le marché des logements vacants, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, l'adaptation des logements à l'âge et au handicap et l'accompagnement des copropriétés en difficulté. « HABITER Koenigshoffen » vise ainsi à l'amélioration de 1000 logements privés d'ici 2027.

Le projet contribuera également à l'amélioration du cadre de vie dans le quartier et accompagnera des actions de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, d'aménagement de l'espace public (en particulier pour les piétons et cyclistes) et de dynamisation de l'offre commerciales et en services.

Une réunion publique de lancement de l'opération se tiendra le **28 février 2023 à 18h30** à la Maison des Projets (91 route des Romains) en présence de **Suzanne Brolly**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'habitat et de la politique foncière et immobilière, **Pierre Ozenne**, adjoint à la maire de Strasbourg et élu du quartier Koenigshoffen, **Joël Steffen**, conseiller eurométropolitain délégué au commerce, **Aurélien Bonnarel**, conseiller municipal délégué en charge de la santé et l'hygiène de l'habitat dans le parc privé.

Les propriétaires privés, propriétaires bailleurs et syndics de copropriété éligibles peuvent bénéficier d'aides financières aux travaux et d'un accompagnement gratuit par Urbanis, l'opérateur missionné par l'Eurométropole de Strasbourg. Urbanis peut notamment les accompagner dans la définition d'un projet de travaux et la recherche de financements.

Pour toute demande de renseignement, Urbanis est joignable à l'occasion de permanences :

- **Permanences physiques :**
À la Maison des Projets (*Parc Gruber, 91 route des Romains*)
Les mercredis de 15h à 18h
- **Permanences téléphoniques :**
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Au 03 69 61 48 51